

Paris, le 4 avril 2006

Les ONG européennes dénoncent le gonflement des chiffres de l'aide aux pays pauvres

Contact presse :

Régis Mabilais
Tél. 01 44 72 87 13
apd@coordinationsud.org

Katia Herrgott
Tél. 01 44 72 80 82
herrgott@coordinationsud.org

Sandrine Auneau-Berret
Tél. 01 44 72 87 14
info@coordinationsud.org

A l'occasion de la publication des chiffres de l'aide publique au développement (APD) de 2005 par le Comité au développement de l'OCDE, une coalition d'organisations représentant des centaines d'ONG européennes dénonce le gonflement des chiffres de l'APD par les pays européens. Les ONG européennes avancent la preuve qu'un total de 12,5 milliards de dollars de l'aide officielle de l'UE est constitué, non pas d'argent supplémentaire destiné à la réduction de la pauvreté, mais d'annulation de la dette et de la comptabilisation de « l'accueil des réfugiés » ou du coût des étudiants étrangers dans les universités européennes.

La France occupe le premier rang du classement des pays européens gonflant leur APD. Dans un récent rapport, Coordination SUD démontre que le montant de l'APD « artificielle » de la France s'élève à 3,9 milliards € pour 2005, soit 49 % de son niveau officiel. L'APD française en 2005 contient ainsi 2,5 milliards € d'annulations de dettes, dont 1,6 milliard € pour l'annulation de créances générée par la garantie des exportations des entreprises françaises vers le Nigeria et l'Irak.

L'APD française est également constituée d'agrégats statistiques d'APD « artificielle » à hauteur de 1,4 milliard € (coût des étudiants étrangers, « accueil des réfugiés », crédits vers les Territoires d'Outre-Mer). « Malgré l'augmentation des statistiques officiels, la contribution « réelle » de la France au financement du développement n'a que très peu augmentée, depuis 2002 » estime Régis Mabilais, chargé de mission à Coordination SUD. « La France est en effet le pays européen qui gonfle le plus ses statistiques d'APD, devant l'Allemagne et le Royaume-Uni » poursuit-il.

Un an après l'engagement historique de l'UE d'atteindre les 0,7% du RNB consacré à l'APD, Coordination SUD et ses partenaires européens dénoncent le gonflement statistique de l'APD. « Nous demandons aux pays riches de réviser les modalités de comptabilisation de l'APD et de tenir leurs engagements à dégager de nouvelles ressources pour financer les Objectifs du Millénaire pour le développement, par une augmentation de leur APD « réelle » » conclut Régis Mabilais.

*** Pour consulter les rapports :**

- Rapport de Coordination SUD, « L'APD française et la politique de coopération au développement : Etats des lieux, analyses et propositions », nov. 2005 – réactualisation février 2006 : www.coordinationsud.org

- Une synthèse du rapport des ONG européennes sur l'APD de l'UE est disponible au secrétariat de Coordination SUD. La version intégrale intitulée « EU Aid : Genuine leadership or Misleading Figures » sera, quant à elle, disponible courant avril.

Rappel :

L'année passée, les gouvernements européens avaient pris l'engagement historique d'augmenter leur aide en faveur des pays les plus pauvres. Ils se sont mis d'accord pour atteindre l'objectif fixé par l'ONU il y a plus de trente ans : attribuer 0,7% de leur Revenu national brut (RNB) à la lutte contre l'extrême pauvreté d'ici à 2015. La France s'était engagée, dès 2002, à atteindre cet objectif d'ici 2012.